

Stage de formation syndicale

Mardi 13 novembre 2018

Stage accueil Présentation de SUD Éducation



Ce stage d'accueil et de présentation de SUD Éducation est ouvert aux adhérent-es et non adhérent-es : à toutes celles et ceux qui veulent connaître SUD Éducation Var, son fonctionnement, ses revendications, ses pratiques (démocratie, lutte...), mais aussi le droit syndical de base et permettre de répondre à la question «comment militer sur mon lieu de travail ?». Un stage de formation syndicale et aussi avant tout l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de discuter à bâtons rompus de notre syndicalisme et des problèmes rencontrés par les un-es et les autres.

Quand ?

Mardi 13 novembre 2018

A quelle heure ?

De 9h à 17h

Où ?

Local Solidaires Var

36 rue Émile Vincent
bât « La Luciole »
83000 Toulon

9h00 : accueil des participant-e-s au stage

9h30 : présentation de SUD Éducation, syndicat inter-catégoriel et inter-professionnel avec l'Union syndicale Solidaires. Échanges autour de notre mode de fonctionnement et de nos principales revendications.

12h00 : pause repas

13h30 : droit syndical de base (réunions, affichage, droit de grève...). En fonction des attentes des participant-es au stage les interventions possibles hors et sur nos lieux de travail.

16h30 : bilan du stage



Comment s'inscrire ?

✓ En prévenant SUD Éducation de votre participation (via le mail en bas de page, nous vous ferons suivre une petite fiche d'inscription pour établir les attestations de présence et feuille d'émargement).

✓ En adressant une demande écrite de congé pour formation syndicale avant le 13 octobre 2018. Cette demande est à adresser au Recteur de l'Académie de Nice sous couvert du chef d'établissement (modèle ci-dessous). Il n'y a pas besoin de convocation, ce courrier suffit !

Se former, un droit !

✓ Chaque fonctionnaire ou agent-e non-titulaire, syndiqué-e ou non, peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an sans aucun retrait de salaire. La demande écrite doit être envoyée au plus tard un mois avant le stage. En cas d'absence de réponse de la hiérarchie le quinzième jour qui précède le stage, le congé est réputé accordé. **En cas de refus ou de difficulté pour exercer ce droit à formation syndicale, contactez le syndicat !**

✓ Notre hiérarchie peut demander une attestation à l'issue du stage, mais elle ne peut exiger ni convocation, ni information sur l'objet du stage.

Modèle d'autorisation d'absence à recopier : écrire à l'IA du Var pour les PE, au Recteur pour toutes les autres personnes

M. le Recteur de l'Académie de Nice
Rectorat Académie de Nice
53, av Cap de Croix
06181 NICE CEDEX 2

s/c de Madame la Principale / Provisseure
s/c de Monsieur le Principal / Provisseur

M. l'Inspecteur d'Académie du Var
98 rue de Montebello
83000 TOULON

s/c de Madame/Monsieur l'IEC de
circonscription

« Lieu », le

Adresse établissement/école

Mme/M (*Prénom, Nom, fonction, affectation*) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour, en application de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation syndicale qui se déroulera le mardi 13 novembre 2018, à Toulon. Ce stage est déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Signature

Une question ? N'hésitez pas à nous contacter !

SUD Éducation Var

« La Luciole », 36 rue Émile Vincent
83000 Toulon

Tél 04 94 21 81 89 / contact@sudeduc83.org

Site internet : www.sudeduc83.org

Facebook <https://www.facebook.com/sudeducvar/>

Twitter @SudEduc83

